



**PROCES-VERBAL BIS DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2024**

Le dix-sept octobre deux-mille-vingt-quatre à 17 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie. La séance était présidée par Madame Elisabeth SCHNEIDER, Présidente.

Date de convocation : 03/10/2024
Nombre de membres : 9
Quorum : 5
Nombre de membres présents : 7
Nombre de procuration : 0

MEMBRES PRESENTS :

NOM	PRENOM	QUALITE	VILLE
SCHNEIDER	Elisabeth	Maire - Présidente du CCAS	BERGHEIM
ROLLI	Gabrielle	Conseillère Municipale - Vice-présidente du CCAS	BERGHEIM
ANTONI	Sandrine	Conseillère Municipale - Membre du CCAS	BERGHEIM
HALBOUT	Sidonic	Adjointe au Maire - Membre du CCAS	BERGHEIM
DI CARLO	Delphine	Membre du CCAS	BERGHEIM
DUSSOURT	François	Membre du CCAS	RIBEAUVILLE
GENG	Viviane	Membre du CCAS	BERGHEIM

ETAIENT ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES :

M. Jean-François HALLER, Conseiller Municipal, membre
Mme Marie-Antoinette BRENDEL, membre

ETAIT ABSENT EXCUSE ET REPRESENTE : néant.

ETAIT ABSENT NON EXCUSE : néant.

AUTRES PARTICIPANTES :

Mme Valérie DEJONGHE, secrétaire générale
Mme Aurore PIQUET, Assistante sociale du Pôle Gérontologique

AUTRE PARTICIPANT EXCUSE : néant.

AUTRE PARTICIPANTE NON EXCUSEE :

Assistante sociale du Centre Médico-Social

---oooOooo---

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2024
2. Désignation des secrétaires de séance
3. Organisation de la fête des aînés
4. Attribution de secours exceptionnels
5. Points divers

Madame Elisabeth SCHNEIDER, Présidente, ouvre la séance régulièrement convoquée en date du 03 octobre 2024. Elle souhaite une cordiale bienvenue à l'assemblée et passe ensuite à l'ordre du jour qui appelle, en point n° 1, l'approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2024.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05 AVRIL 2024

Le procès-verbal ne soulevant pas d'objection est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE

Sur proposition de la Présidente,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DESIGNE** Madame Sidonie HALBOUT, membre, secrétaire de séance
- **DESIGNE** Madame Valérie DEJONGHE, secrétaire auxiliaire.

3. ORGANISATION DE LA FETE DES AINES

Madame la Présidente rappelle que la fête des aînés est prévue **Dimanche le 24 novembre 2024, au Centre Sportif et Culturel.**

Cette année, seront conviées les personnes de 73 ans et plus (à ce jour : 279 invités).

Le repas sera assuré par le Restaurant Les Lavandières au prix de 32 € par personne (entrée, plat et dessert). En sus, l'achat d'un cadeau personnalisé sur table, les nappes et serviettes, les vins, softs, café, tisanes, etc. Comme chaque année, le service en salle sera assuré par les élus, précisant aussi que la disposition des tables en épis sera maintenue.

Cette fête sera animée par Monsieur Thiéry DUBREUIL, accordéoniste et la Chorale Ephémère de Bergheim.

Le principe de distribution de cadeaux pour les non-inscrits au repas est maintenu à partir de 80 ans et plus. Le montant alloué est d'environ 25 € pour une personne seule et 40 € pour un couple (*cadeau de chez Ribodis-Leclerc*), ainsi qu'un cadeau personnalisé pour toutes les personnes en EHPAD.

Pour mémoire : la présence et l'intervention éventuelles du Conseil Municipal des Jeunes, programmées tous les deux ans, devraient avoir lieu cette année.

Nota : Mme Sidonie HALBOUT informe que la commune a procédé récemment au remplacement complet de la vaisselle du centre, précisant que l'ancienne servira, à l'avenir, pour toutes les autres fêtes et manifestations extérieures.

4. ATTRIBUTION DE SECOURS EXCEPTIONNELS

VU la délibération n° 3 du 16 juillet 2021 autorisant la Présidente et la Vice-Présidente à consentir une aide financière pour un montant maximum de 150 € par personne

Le Conseil d'Administration prend acte de l'attribution de secours exceptionnels établie comme suit :

- la remise de bons d'achats alimentaires les 17/05 et 26/07/2024 pour la somme totale de 59,66 €
- la remise d'un bon d'achat alimentaire le 24/06/2024 pour la somme de 50 €
- la prise en charge de la facture de déménagement par FISCHER DEBARRAS le 12/09/2024, pour un montant de 300 €
- la remise d'un bon d'achat alimentaire le 13/09/2024 pour un montant de 30 € non utilisé.

M. François DUSSOURT confirme que la Conférence Caritative St Grégoire a délivré plusieurs bons alimentaires suite aux demandes d'assistantes sociales ou encore directement par des personnes en difficultés. Il est vivement remercié pour ces interventions et sa réactivité dans le traitement des demandes.

5. POINTS DIVERS

5.1 Repas de la Fraternité, organisé par la Conférence Caritative St Grégoire de Ribeauvillé et Environs

Monsieur François DUSSOURT informe que le Repas de la Fraternité, festif et convivial, aura lieu cette année le dimanche 17 novembre prochain, sur inscription et ouvert à toutes et à tous.

5.2 Collecte alimentaire

Le Conseil d'Administration note que Madame Odette BOPP se charge comme les années précédentes de l'organisation de la collecte pour la Banque Alimentaire, renouvelée cette année à l'Office de Tourisme de Bergheim, le samedi 23 novembre 2024, de 9h à 14h non-stop. *Nota : la distribution des flyers annonçant cette collecte se fera ce week-end par Mme Sidonie HALBOUT (en annexe du programme du chemin des crèches), sous réserve toutefois de leur réception.*

5.3 Ouverture de compte(s) à terme et/ou d'OAT

VU la délibération n° 7 du Conseil d'Administration du 05 avril 2024 portant sur le projet de placement d'un fonds sur un compte à terme à hauteur de 19 000 €

Le Conseil d'Administration prend acte, suite au mail du Service de Gestion Comptable de Kaysersberg, de l'impossibilité par le CCAS de procéder à ce placement, considérant que la notion d'excédent définitif n'est pas reprise dans la liste des recettes dont les fonds peuvent faire l'objet de placements. En effet, la logique qui sous-tend ce nouveau régime est d'autoriser le placement de certaines recettes générant des excédents temporaires de trésorerie. *Nota : il est précisé à cet effet les possibilités d'utilisation de ce crédit, inscrit au budget primitif en dépense et recette d'investissement.*

5.4 Points sur les interventions et accompagnements

Le Conseil d'Administration est informé des interventions et accompagnements suivants :

- concernant le conflit de voisinage dans l'immeuble 50 rue du Vieil Hôpital, RDV a été pris avec l'avocat de la locataire où chacun a pu s'exprimer. Entretemps, la locataire nous a informé de sa recherche de logement, soutenue fortement par la commune et le centre médico-social (à suivre). La seconde locataire a été hospitalisée le 22 septembre dernier suite à un accident domestique le jour précédent. L'assistance sociale du Pôle Gériatrique en a été informée pour son suivi. Récemment rentrée à son domicile, diverses interventions sociales et médicales ont été mises en place.
- l'expulsion du locataire d'un logement sis 36 route de Sélestat, ne sera possible qu'au printemps 2025.
- un suivi d'une personne a été sollicité auprès de l'assistante sociale du Pôle Gériatrique, suite au constat de plusieurs comportements incohérents. Il est noté qu'elle refuse l'aide des services sociaux, jugée toutefois nécessaire pour les raisons évoquées. Son suivi continue d'être assuré par l'assistance sociale du secteur, dans la mesure du possible.
- M. X a été prise en charge par les services sociaux pour les raisons évoquées, notant qu'une procédure de mise sous curatelle est en cours. L'assistance sociale se charge de faire le point sur l'ensemble des aides financières dont il pourrait prétendre.
- Mme X risque une expulsion de son logement, notant que la procédure nécessaire pour cette intervention est très longue.
- Mme X a été prise en charge par une assistante sociale pour son suivi suite à la demande d'un tiers, reconnaissant de cette intervention.

5.5 Plan de prévention mal-être en agriculture

Le Conseil d'Administration prend note qu'un flyer à destination des maires a été réalisé relatif au mal-être en agriculture, ceci afin de les aider à identifier les situations difficiles et contacter les organismes ressources si nécessaire. Pour information, ce document ci-annexé, est téléchargeable au lien suivant : <https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Aides-a-l-investissement-et-conjoncturelles-TIC-et-agriculteurs-en-difficultes/Plan-prevention-mal-etre>

A cet effet, Madame Gabrielle ROLLI décrit les défis auxquels pourraient être confrontés les agriculteurs et les viticulteurs en 2025, en raison d'une mauvaise récolte cette année, principalement causée par des conditions climatiques défavorables.

5.6 Proposition d'animations et prévention santé - Amaelles

La Présidente informe des propositions d'animations et de prévention santé d'Amaelles, plus précisément portant sur des activités physiques et de prévention des chutes, de bien-être et d'épanouissement personnel, de nutrition et d'équilibre alimentaire, ou encore toute autre thématique jugée bénéfique pour les habitants. *La Présidente du Club des Aînés se prononce favorablement pour une activité portant sur la prévention des chutes. A suivre.*

5.7 Nouveaux dispositifs proposés par l'UDAF

Mme Delphine DI CARLO présente de nouveaux dispositifs de l'UDAF du Haut-Rhin destinés aux familles et personnes vulnérables, *qui pourront faire l'objet d'une publication dans les différents supports de communication de la ville.* **Un appel à bénévoles est lancé dans le cadre de l'action « Lire Ensemble » en EHPAD.** L'ensemble des Services proposé aux familles et aux personnes vulnérables est consultable au lien suivant : <https://www.udaf68.fr/les-services-aux-familles/>

5.8 Atelier « Comprendre pour agir »

Mme Aurore PIQUET informe que la CeA en partenariat avec Amaelles organise un atelier « Comprendre pour agir » (de 6 séances), selon document ci-annexé et publié sur les supports de communication de la ville.

---oooOooo---

Plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 19 heures.

La secrétaire,
Sidonie HALBOUT



La Présidente,
Elisabeth SCHNEIDER

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
C.C.A.S. DE BERGHEIM



**SEANCE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DU 17 OCTOBRE 2024**

Sous la présidence de Mme Elisabeth SCHNEIDER, Présidente

Etaient présents :

Mesdames Elisabeth SCHNEIDER, Maire - Présidente du CCAS, Gabrielle ROLLI, Conseillère Municipale - Vice-présidente du CCAS, Sandrine ANTONI, Conseillère Municipale, Sidonie HALBOUT, Adjointe au Maire, Madame Delphine DI CARLO, Monsieur François DUSSOURT et Madame Viviane GENG, Membres du CCAS.

LISTE DES DELIBERATIONS :

N°	Délibération	Vote
1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 05 avril 2024	Approuvé à l'unanimité
2.	Désignation des secrétaires de séance	
3.	Organisation de la fête des aînés	
4.	Attribution de secours exceptionnels	
5.	Points divers	
5.1	Repas de la fraternité, organisé par la Conférence Caritative St Grégoire de Ribeauvillé et Environs	
5.2	Collecte alimentaire	
5.3	Ouverture de compte(s) à terme et/ou d'OAT	
5.4	Points sur les interventions et accompagnements	
5.5	Plan de prévention mal-être en agriculture	
5.6	Proposition d'animations et prévention santé - Amaelles	
5.7	Nouveaux dispositifs proposés par l'UDAF	
5.8	Atelier « Comprendre pour agir »	

Liste publiée et date de mise en ligne le 21/10/2024

La Présidente, Elisabeth SCHNEIDER

